Al-Islam.org
Ahlul Bayt Digital Islamic Library Project
Published on *Al-Islam.org* (https://www.al-islam.org)

Chapitre 12

« Votre Seigneur dit: "Invoquez-Moi, que Je vous exauce. Ceux qui sont trop orgueilleux pour M'adorer entreront prostrés dans la Géhenne"... » **(*Coran, 40:60*)**

(وُ قال رُبكُم ادعونِي استَجِبَ لكُمَ اِنّ الّذِينُ يُستَكبِرون عُنَ عِبُادُتِي سيُدَخلُون جُهُنُّمُ دُاخِرِينُ » غافر، الاية (60 «

Ce verset soulève plusieurs interrogations. D'après ce verset, Dieu s'engage à répondre, à exaucer tous les vœux de Ses serviteurs. Mais l'évidence nous montre que la plupart des prières des hommes sont loin d'être exaucées. Si nous considérions tous ces bras qui se lèvent en prière pour invoquer le Seigneur, et le grand nombre de demandes qui Lui sont adressées, nous constaterons que très peu de prières reçoivent une réponse. La question se pose par conséquent de chercher les raisons pour lesquelles en dépit de la promesse divine d'exaucer les prières des serviteurs, celles-ci demeurent sans conséquence.

Les grands commentateurs du Coran ont apporté principalement deux réponses à cette question:

1— L'exaucement d'une prière dépend de certaines conditions, dont la principale consiste dans l'absence de toute impureté en l'homme, due aux nombreux péchés et désobéissances, car la désobéissance et le péché envers Dieu sont considérés comme les plus grands obstacles à l'exaucement des prières.

2— la sagesse divine, qui est la source de toutes les sagesses requiert que certaines prières soient exaucées et d'autres ne le soient pas, car Dieu connaît mieux l'intérêt des hommes, et Il considère que l'accomplissement de toutes les demandes des hommes n'est pas dans leur intérêt. Cela aussi semble aller tout à fait dans le sens du bien des hommes. On peut comparer cela au comportement d'un père généreux qui cependant n'accorde à son fils qu'en fonction de son intérêt.

Ces deux réponses principales sont recevables formellement mais elles ne sont pas suffisantes pour convaincre ceux qui examinent le verset, d'autant plus que dans ce verset Dieu déclare formellement qu'il garantit l'exaucement des prières, et les termes en sont clairs, ne faisant mention d'aucune

condition.

Par conséquent, il est possible qu'une exclusion de la plupart des invocations connues de la portée de ce verset, en considérant ce verset comme s'il ne visait qu'un type particulier de prières, ne soit pas adéquat. Il faut par conséquent que la réponse à apporter soit à la fois de nature à se conformer avec le sens apparent du verset, et à répondre pleinement à l'attente de celui qui aspire à comprendre le sens général du verset.

Quand nous examinons attentivement les versets coraniques, nous pouvons remarquer que les invocations que Dieu garantit d'exaucer présentent quelques qualités spécifiques qu'il convient de réunir, en même temps qu'une sincérité et attachement fort aux valeurs, une tension et un mouvement de l'homme en vue du but qui est la réalisation de la prière. Ce n'est qu'à cette condition que les prières des créatures recevront forcément une réponse positive.

En d'autres termes, les désirs des hommes et leurs demandes doivent être en parfaite conformité avec les buts de la création et la volonté divine. Cela veut dire aussi que les prières adressées à la présence seigneuriale doivent viser l'élévation de l'esprit, l'acquisition des qualités humaines parfaites, en un mot elles doivent viser à gravir les degrés les plus élevés de la spiritualité.

C'est sous cet angle qu'il faut envisager les invocations dans leur signification réelle, et non dans la dimension matérielle, partielle et sans grande portée qu'ordinairement les hommes expriment dans leurs prières…

Au niveau des invocations authentiques, les deux obstacles majeurs à l'exaucement des prières, en l'occurrence le péché (de l'invocateur) et la vanité de la prière (formulée par lui), seront écartés, car la demande de pardon du péché (istighfâr) et le repentir sont les piliers dans ce genre de prières, et Dieu exalté soit–Il accepte aussi bien la demande de pardon de Ses serviteurs que leur repentir.

Quanta la question du manque d'intérêt et de conformité de la prière, elle ne se pose pas non plus dans le cadre des prières authentiques, car les serviteurs adressent leurs prières à la Présence Seigneuriale, ce qui a pour effet d'accroître leur connaissance de Dieu, de parachever leur perfection, et l'acquisition des vertus spirituelles, et il va de soi que l'exaucement des prières se fera ici dans l'intérêt de celui qui demande.

Par conséquent, en écartant ces deux obstacles majeurs, la voie pour l'exaucement des prières s'aplanit totalement.

Les meilleurs critères de la prière authentique sont à rechercher dans le Coran et les paroles divines.

Dieu nous montre les modèles d'invocations à travers les exemples donnés par ses prophètes et les saints. Ces prières possèdent les critères spécifiques mentionnés, à savoir ceux qui peuvent servir de moyen efficace pour réaliser l'élévation spirituelle. Et s'il arrive dans le Coran qu'une prière soit

adressée à Dieu par un prophète en présentant une préoccupation d'apparence mondaine, cette prière contient toujours une portée spirituelle qui doit être prise en compte.

Ainsi Zacharie (AS) aspire à avoir un enfant non pas pour le plaisir de la paternité, mais pour assurer la perpétuation de la Présence divine à travers des hommes. Les paroles qu'il adresse au Seigneur dans sa prière intime expriment parfaitement cela. Il n'emploie pas le mot walad, enfant pour désigner ce à quoi il aspire, mais le mot walî, qui veut dire un héritier, mais aussi un ami de Dieu, un saint, afin que son héritage conduise à la poursuite de la mission prophétique sur terre au bénéfice des hommes.

*« **Accorde-moi de Ta part un héritier héritant de moi et de la famille de Jacob, et fais, Seigneur, qu'il T'agrée! »*** (***Coran, 19:6***)

De même Salomon (AS) n'aspirait pas à la puissance et au pouvoir pour le motif de la volonté de puissance personnelle et de la jouissance des privilèges que confère la souveraineté, mais uniquement pour s'en servir comme moyen de guidance des hommes vers Dieu, afin que se déploie haut le drapeau de l'unicité divine, et que s'installe la justice parmi les hommes.

Ce n'est donc pas un hasard si la seule prière d'un prophète que Dieu refuse d'exaucer soit celle de Noé (AS) qui par amour filial a demandé que son fils soit sauvé du Déluge. Mais Dieu ne tient pas compte de cette sorte de demande, même émanant d'un prophète aussi grand que Noé (AS).

Dans les versets coraniques, les prières qu'adressent les anges et les (anges) porteurs du Trône à la Présence divine visent toutes à faire parvenir les serviteurs de Dieu à la félicité éternelle.

*« **Ceux qui portent le Trône et qui l'entourent exaltent par la louange la transcendance de leur Seigneur ; ils croient en Lui et implorent Son pardon pour les croyants: "Seigneur, Tu contiens toute chose en Ta science et Ta miséricorde. Pardonne à ceux qui reviennent à Toi repentants pour suivre Ton chemin, sauve-les du tourment de Géhenne. Seigneur, fais-les entrer dans les jardins d'Eden que Tu leur a promis, ainsi qu'aux justes d'entre leurs parents, leurs épouses et leur progéniture. C'est Toi qui es le Tout-Puissant, le Sage" »*** (***Coran, 40:7-8***)

De même, une recherche rapide dans le Coran au sujet des prières adressées par les serviteurs exceptionnels et qualifiés de Dieu, nous révèle aussi que cette spécificité des prières des prophètes et des anges se manifeste:

« …Ceux qui rappellent Dieu assis, debout, sur le côté, et réfléchissent sur la création des cieux et de la terre:

*« **Notre Seigneur, Tu n'as pas créé tout cela dans le faux, à Ta transcendance ne plaise. Alors sauve-nous du châtiment du Feu. »*** (***Coran, 3:191***)

*« **Notre Seigneur nous avons entendu quelqu'un appeler à la croyance: "Croyez en votre Seigneur". C'est pourquoi nous croyons. Seigneur, aussi pardonne-nous nos fautes, ignore nos***

mauvaisetés, recouvre-nous parmi les vertueux. *»* (***Coran, 3:193***)

Les versets qui concluent la deuxième sourate du Coran montrent que les prières des croyants présentent le même contenu:

*« **Notre Seigneur, ne nous en veux pas de nos omissions, non plus que de nos erreurs. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter un faix aussi lourd qu'à nos devanciers. Notre Seigneur, ne nous fais pas porter plus que nous ne pouvons. Passe sur nos fautes, pardonne-nous, aie de nous miséricorde. Tu es notre Maître. Viens à notre secours contre le peuple du déni.** »* (***Coran, 2:286***)

Toutes ces implorations portent sur l'aspiration à l'élévation et l'ascension spirituelle ainsi qu'à se rapprocher de la Présence divine. C'est la raison pour laquelle, après avoir donné ces exemples de prières prononcées par les croyants, Dieu déclare:

*« **Puis Dieu leur a répondu** (**a exaucé leur prières**) »* (***Coran, 3:195***)

Il ressort nettement de tout cela que dans l'ensemble de toutes ces implorations, il n'existe pas la moindre mention d'une prière exprimant le désir d'une vie tranquille, d'une prospérité personnelle ou d'une position sociale dans ce bas-monde.

Les Imams purs de la Maison du Prophète (AS) nous ont laissé des invocations qui sont un modèle inestimable. La plus connue d'entre elles est l'invocation (Dou'â) dite de Kumayl, que l'imam 'Alî (AS) a enseigné à son disciple Kumayl ibn Zyâd.

En voici un extrait:

« **Seigneur, fortifie mes membres pour que je puisse mieux Te servir, et consolide mes flancs pour renforcer ma détermination! Accorde-moi le sérieux dans la crainte révérencieuse de Toi, et la persévérance dans Ton service....** »

« **Et Fais-moi la faveur d'exaucer bellement mes prières, de réduire le poids de ma faute, et de pardonner mon péché!** »

Cette invocation témoigne de la justesse de ce que nous disons ici:

« **Car Tu as décrété à Tes serviteurs de T'adorer, et Tu leur as ordonné de T'invoquer, de T'implorer, et Tu les as assurés de les exaucer!** »

Cette phrase est une référence au contenu du verset coranique.

En réalité, l'émir des Croyants, Ali ibn abî Tâlib (AS) expose les invocations des prophètes, des envoyés des saints et des anges ainsi que des croyants, à travers certains exemples qui les illustrent. Il nous invite à apprendre la bonne méthode pour pratiquer l'invocation, comment s'adresser à Dieu avec

respect afin d'obtenir l'exaucement de nos vœux.

Si nous examinons aussi les invocations et prières qui se trouvent dans la Sahîfa al-Sajjâdiya de l'imam Zayn al-'Abidîn, nous y trouverons d'autres critères de l'invocation exaucée, car les prières de l'imâm (AS) sont axées sur les valeurs spirituelles et morales.

Méditons à ce propos cet extrait d'une prière de l'imam (AS) où il dit:

« **Mon Dieu, accorde-nous le succès dans l'obéissance, éloigne-nous du péché, conforte-nous dans notre bonne intention, fais-nous connaître la sacralité, honore-nous par la guidance et la droiture, fortifie nos langues dans la vérité, la sagesse, et emplis nos cœurs de savoir, de gnose, et purifie nos ventres de ce qui est illicite et ambigu**... » **et ainsi de suite jusqu'à la fin de l'invocation qui ne comporte même pas une seule allusion aux jouissances de ce monde**.

Tous les Imams Purs (AS) ont prononcé des invocations sublimes à grand pouvoir d'édification spirituelle, qui visent toutes à l'acquisition des degrés supérieurs de la spiritualité.

Les grands maîtres mystiques ont tous insisté sur ce point que le secret de l'invocation de la Présence Seigneuriale est visé en soi, car la philosophie à l'origine de l'invocation et de l'entretien secret avec le Seigneur consiste dans la recherche de la guidance et de l'édification spirituelle de l'homme, même si l'invocation contient des éléments matériels et de peu de valeur.
Par conséquent, l'invocation véritable, celle dont l'exaucement est garanti pour les hommes sincères, est l'invocation qui aplanit la voie du mouvement de l'homme vers le Réel, qui accroît la remise confiante de soi à Dieu, et qui le fait parvenir au besoin absolu. Mais cela n'empêche pas que Dieu, par un effet de Sa bonté, réponde aussi à quelques demandes ordinaires et matérielles de Ses serviteurs. A ce sujet, il est bon de rappeler que les Imams purs de la Maison du Prophète (SA) ont recommandé à leurs disciples de prendre l'habitude d'adresser toutes leurs demandes à Dieu, de quelque sorte qu'elles soient, car en définitive, c'est Dieu qui détermine toute chose.

A ce propos, les invocations authentiques qui bénéficient d'un exaucement peuvent consister à demander à Dieu d'accorder de Ses faveurs et de Sa bonté (rahmah), afin que la Présence Seigneuriale Très-Sainte prenne aussi en considération certaines demandes ordinaires et aspirations matérielles et leur donne une suite favorable.

Bien sûr, il ne faut pas négliger de demander la récompense dans l'autre monde, quels que soient les problèmes existentiels et matériels rencontrés dans cette vie terrestre.

Si le verset coranique et le contenu de la garantie d'exaucement de la prière incluaient aussi des demandes d'avantages et privilèges matériels et de confort, une sorte de situation contradictoire verrait le jour, car ce monde-ci est le lieu des épreuves pour les hommes. Dieu a, selon Sa coutume immuable, établi définitivement ce monde comme étant jalonné d'épreuves. La confrontation avec les épreuves et les problèmes de l'existence fait partie de l'édification même de l'homme, et joue un rôle fondamental

dans son progrès et son élévation. C'est d'ailleurs par cette voie que tout un chacun peut réaliser son rang réel dans la vie.

Les prophètes et les grands hommes spirituels ont traversé les épreuves les plus dures dans ce monde, avant de mériter les places qui les ont rapprochés du Seigneur.

Si l'on pouvait régler les difficultés de la vie par la seule invocation, et si le Seigneur garantissait d'exaucer toutes ces prières, Il n'aurait pas institué cette pratique dans ce monde. Ce serait contraire à la sagesse divine que, d'une part elle édicte que les hommes seraient soumis dans ce monde à des épreuves d'endurance et des difficultés, et que d'autre part, elle prévoie que cet ensemble de difficultés et de problèmes puissent être écartés par la seule invocation.

Le Coran nous met en garde et nous rappelle bien:

*« **Les hommes pensent-ils qu'on va les laisser dire:" Nous croyons", sans une mise à l'épreuve?**»* (***Coran, 29:2***)

N'oublions pas de rappeler aussi que la partie finale du verset qui fait l'objet du commentaire se réfère avec précision et clarté au fait que l'invocation est un acte d'adoration.

Car Dieu dit:

*« **Invoquez-Moi et J'exaucerai vos prières...** »* (***Coran, 40:60***)

Le point qu'il convient de relever à propos du verset que nous étudions ici est que, si le mot adoration qui figure en fin de verset, devait être entendu dans le sens de prière, d'invocation, qui figure au milieu du verset, ce dernier présenterait une meilleure logique interne, une meilleure cohérence.

*« **...Ceux qui sont trop orgueilleux pour M'adorer entreront prostrés dans la Géhenne** »* (***Coran, 40:60***)

Car l'invocation est le culte par excellence, ce qu'il y a de plus significatif dans l'adoration. D'autre part, l'adoration exprime plus la grandeur du Seigneur, la louange qui Lui est due, et la gratitude envers les faveurs et bénédictions divines, alors que l'invocation procède des profondeurs de l'âme humaine consciente de son impuissance, de la reconnaissance de sa faiblesse et de ses limites.

C'est ici que l'on comprend pourquoi l'arrogance, la vanité stupide des superbes les conduisent à se croire au-dessus du besoin d'adresser des prières à Dieu, de reconnaître leur faiblesse, leur indigence ontologique devant la Présence Seigneuriale.

C'est pourquoi Dieu le Dominateur, le Dispensateur de l'être met en garde les superbes contre les conséquences néfastes, châtiment et perdition éternels, que leur attitude va engendrer dans ce monde et dans l'autre.

Source URL:

https://www.al-islam.org/un-regard-nouveau-sur-certains-versets-coraniques-sayyid-mujtaba-musavi-lari/chapitre-12#comment-0